

Honoraires de Vente

Tous Biens Immobiliers sauf Terrains et Promotions immobilières	
Mandat Exclusif	
Prix de vente	
1 à 200 000 €uros	10 000 €
Au-delà de 200 000 €uros	5%
Mandat Simple	
Prix de vente	
1 à 200 000 €uros	11 000 €
Au-delà de 200 000 €uros	6%
Terrains	
Mandat Exclusif	
Prix de vente	
1 à 140 000 €uros	10 000 €
Au-delà de 200 000 €uros	6,5%
Mandat Simple	
Prix de vente	
1 à 140 000 €uros	11 000 €
Au-delà de 200 000 €uros	7%
Promoteurs, Lotisseurs	
Mandat simple ou exclusif : Selon Devis	
Garages	
Mandat simple ou exclusif :	5000 €
Avis de valeur	
350 €uros (Cet avis de valeur vous est offert si vous nous confiez la vente du bien évalué)	

Honoraires locations :

Zone très tendue

- Honoraires à la charge du **locataire** :

Honoraires de visite du preneur, constitution de dossier et rédaction de bail : 12 €TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 loué

- Honoraires à la charge du **propriétaire** :

Honoraires de visite du preneur, étude de dossier et rédaction de bail : 12 €TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 loué
+ **frais d'entremise avec un total n'excédant pas 1 mois de loyer**

- Location garage : 150 euros de frais forfaitaires

Zone tendue

- Honoraires à la charge du **locataire** :

Honoraires de visite du preneur, constitution de dossier et rédaction de bail : 10 €TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 loué

- Honoraires à la charge du **propriétaire** :

Honoraires de visite du preneur, étude de dossier et rédaction de bail : 10€ TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 loué

+ **frais d'entremise avec un total n'excédant pas 1 mois de loyer**

- Location garage : 150 euros de frais forfaitaires

Zone non tendue

- Honoraires à la charge du **locataire** :

Honoraires de visite du preneur, constitution de dossier et rédaction de bail : 8 € TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 loué

- Honoraires à la charge du **propriétaire** :

Honoraires de visite du preneur, étude de dossier et rédaction de bail : 8 € TTC du m2 loué

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

+ **frais d'entremise avec un total n'excédant pas 1 mois de loyer**

- Location garage : 150 euros de frais forfaitaire

Honoraires Gestion :

8% TTC

PRISE EN CHARGE DU DOSSIER :

- Contacts avec le ou les locataires, le ou les gérants, syndics : Inclus
- Ouverture des fichiers comptables : Inclus

ELEMENTS EN VUE DE LA DECLARATION DE REVENUS FONCIERS : 60 euros TTC (50.00 € HT) /par déclaration/par immeuble. Personne physique ou morale.

DECLARATION DE TVA : Par trimestre entre 36 et 60 euros TTC (30 et 50 € HT)

DOSSIER ANAH : Montage et suivi dossier / par dossier : 240 euros TTC (200 € HT)

GESTION ET SUIVI DE TRAVAUX :

- Vérification des factures : Inclus
- Demande de devis : Inclus
- Règlement des entrepreneurs : Inclus
- Déplacement pour contrôle et réception travaux de 60 euros TTC à 120 euros TTC (50 à 100 € H.T) selon distance.

DOSSIER ASSURANCE :

- Déclaration de sinistre : Inclus

- Assistance aux expertises : Temps passé 120 € /heure TTC* (100 /h HT)

CONTENTIEUX :

- Transmission du dossier à l'Avocat : 180 euros TTC (150 € HT)
- Réunion d'expertise, suivi du dossier, rendez-vous avec l'Avocat :
- Temps passé 120 euros /h* TTC (100 € / heure* HT) - Déplacement compris.

SYNDIC :

- Représentation aux Assemblées Générales de copropriété :
- Temps passé : 120 euros/h* TTC (100€ / heure* HT) - Déplacement compris.

ASSURANCE LOYERS IMPAYES : minimum de 2.50 % TTC - T.V.A. au taux en vigueur
En option selon le dossier du locataire et la location.

***toute heure commencée est due, facturation 1h minimum**